Plan Local d'Urbanisme de HETTANGE-GRANDE

Plan de zonage
Soetrich et Hettange-nord

Echelle : 1/2000e

LE D.P.U. EST INSTAURE SUR TOUTES LES ZONES U ET AU PAR D.C.M. du : 13 juillet 2010

APPROBATION du POS : 18 février 1980
APPROBATION DE LA 1ère REVISION
PAR D.C.M. DU : 23 mars 1995
APPROBATION DE LA 2ème REVISION
PAR D.C.M. DU : 13 juillet 2010
APPROBATION DE LA 1ère MODIFICATION
PAR D.C.M. DU: 10 juillet 2014
Mise à jour par arrêté du maire du 18 juillet 2014

Vu pour être annexé à la délibération du consell municipal en date du 26/09/2018 approuvant la modification du PLU

5A

Légende
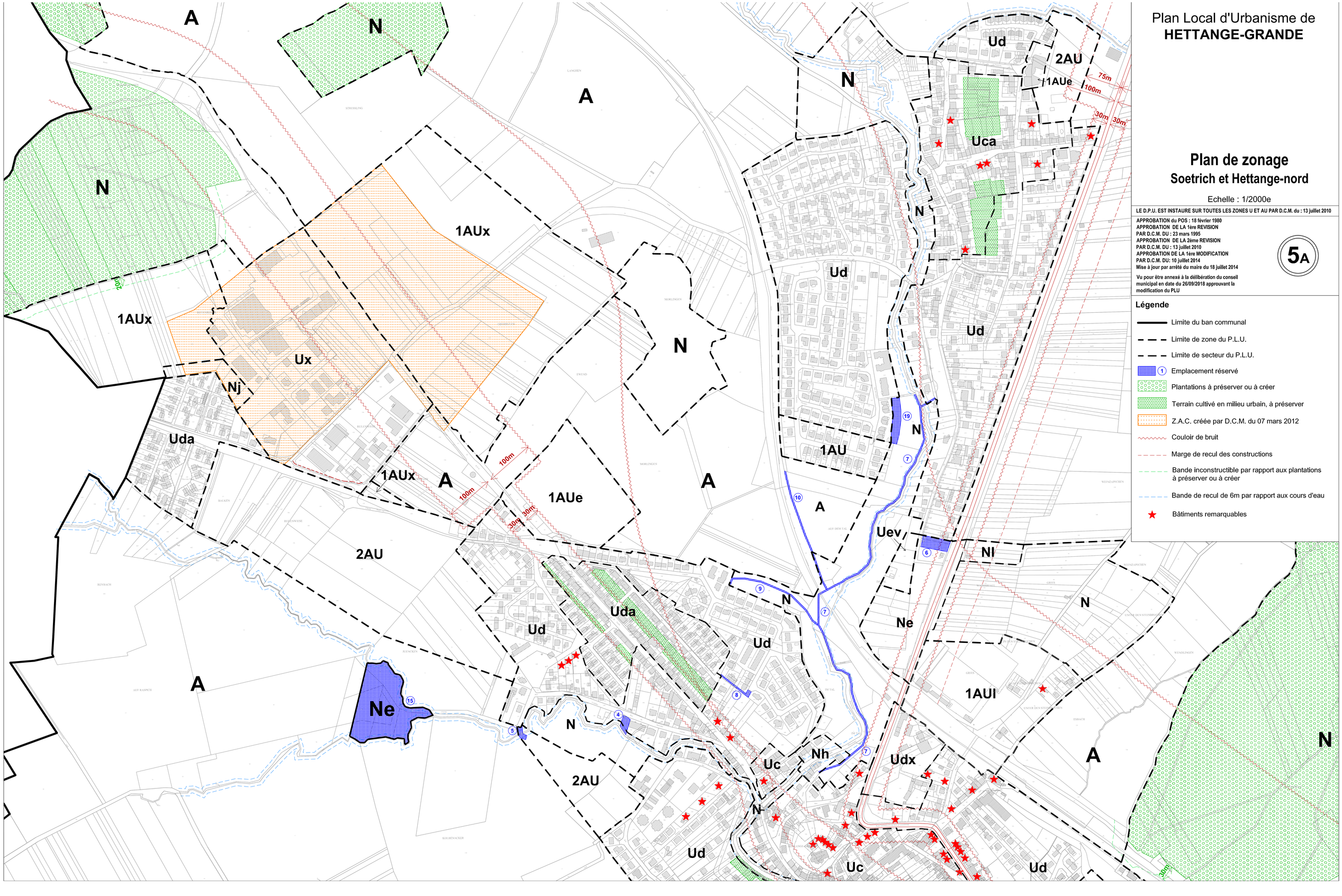
- Limite du ban communal
- Limite de zone du P.L.U.
- Limite de secteur du P.L.U.
- (1) Emplacement réservé
- Plantations à préserver ou à créer
- Terrain cultivé en milieu urbain, à préserver
- Z.A.C. créée par D.C.M. du 07 mars 2012
- Couloir de bruit
- Marge de recul des constructions
- Bande inconstructible par rapport aux plantations à préserver ou à créer
- Bande de recul de 6m par rapport aux cours d'eau
- ★ Bâtiments remarquables